

Paris, le mercredi 4 juillet

**FIN DE LA PRIME D'ACTIVITE POUR LES PENSIONNÉS D'INVALIDITÉ EN EMPLOI :
Les plus modestes sont frappés !**

Alors que le Président de la République doit présenter, ce lundi 9 juillet, une stratégie de lutte contre la pauvreté, APF France handicap dénonce à nouveau la suppression de la prime d'activité pour les bénéficiaires de pension d'invalidité en emploi.

Cette mesure prévue dans le budget 2018 et qui vient d'entrer en application est inacceptable et pénalise de nombreuses personnes en situation de handicap aux revenus modestes.

Pire, avec une perte en moyenne de 158 € par mois, elle fait passer un certain nombre de celles-ci sous le seuil de pauvreté !

APF France handicap a déjà vivement dénoncé cette situation et l'aggravation de la précarité des personnes en situation de handicap, via une [pétition](#) et des mobilisations partout en France, mais sans jamais être entendue !

À l'heure où cette mesure inique vient frapper des revenus déjà modestes, l'association demande au Président de la République son retrait ainsi que des engagements clairs et fermes pour lutter contre la pauvreté des personnes et non pour l'amplifier !

Depuis quelques jours, APF France handicap est alertée par de nombreuses personnes qui viennent d'apprendre qu'elles ne bénéficiaient plus de la prime d'activité.

Ainsi, [Valérie](#), titulaire d'une pension d'invalidité et en emploi à temps partiel va perdre 140€ / mois, plus de 10% de ses ressources pour cette maman célibataire.

Même constat pour Sylvie, qui va perdre 160€ / mois et vivra désormais sous le seuil de pauvreté avec 900€ / mois.

Ou encore Sandra qui va perdre 330€ / mois !

Des pertes de pouvoir d'achat importantes pour des personnes aux faibles revenus qui vont devoir sacrifier certaines dépenses élémentaires liées au logement, à l'alimentation ou encore à la santé.

APF France handicap attend du gouvernement qu'il apporte des solutions contre le non-recours aux aides sociales au lieu de supprimer celles qui ne seraient pas assez sollicitées.

L'association rappelle que cette mesure vient s'ajouter à la stagnation voire, pour certains, la dégradation de leurs ressources survenue ces derniers mois : la revalorisation annoncée de l'AAH (allocation adulte handicapé) ne concernera pas l'ensemble des bénéficiaires et



Suppression de la prime d'activité
pour les pensionnés d'invalidité

Lami perd 235€ par mois

"Cela m'aidait à régler
mon loyer. Aujourd'hui il
me reste 58 € pour vivre
avec mon fils. C'est
scandaleux."

CONTACT PRESSE :

Evelyne Weymann

evelyne.weymann@apf.asso.fr

01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37

n'interviendra totalement que fin 2019 ; par ailleurs les bénéficiaires de pension d'invalidité ont déjà été impactés par la hausse de la CSG.

APF France handicap s'inquiète également des autres annonces et projets en cours concernant les APL, les retraites et pensions de réversion ou encore les contrats aidés.

Alors que le Président de la République et le gouvernement affirment vouloir lutter contre la précarité, c'est l'accès aux droits qui est réduit pour de nombreuses personnes, les empêchant ainsi de vivre dignement.

APF France handicap attend de cette stratégie de lutte contre la pauvreté des engagements ambitieux pour lutter enfin contre la pauvreté des personnes en situation de handicap.

CONTACTS PRESSE :

Evelyne Weymann

evelyne.weymann@apf.asso.fr - 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37